



Mende, le 13 février 2018

Sections de la Lozère

Déclaration liminaire intersyndicale Comité Technique Local Réunion du 13 février 2018

Monsieur le Président,

L'année 2017 s'est achevée par une mobilisation d'ampleur à l'occasion du Comité Technique Local consacré aux suppressions d'emplois.

La démonstration a été faite de l'unanimité qui s'est érigée contre cette nouvelle saignée dans les effectifs de la DDFiP48 et ses conséquences en terme de détérioration des conditions de vie au travail et du service rendu au public.

Cette action n'est pas une fin en soi, et, en 2018 nous maintiendrons la pression en poursuivant toujours le même objectif, l'arrêt des suppressions, en actionnant tous les leviers possibles.

En ce début d'année 2018, les attaques ne se sont pas fait attendre, à commencer par le rétablissement du jour de carence qui n'est rien d'autre qu'une nouvelle attaque contre le pouvoir d'achat des agents qui, par définition, ne choisissent pas de tomber malades...

Les annonces faites le 1er février à l'occasion de la première réunion du Comité Interministériel de la Transformation Publique sont également annonciatrices de nouveaux actes de profanation du statut de la fonction publique :

- réduction du nombre d'instances dialogue social et consultation des commissions administratives paritaires uniquement en terme de recours ;
- plus grande individualisation des rémunérations et rémunération au mérite ;
- élargissement du recours au contrat « pour les métiers ne relevant pas d'une spécificité propre au service public » ;
- accompagnement renforcé des agents publics, notamment pour les reconversions sous forme de mobilité au sein de la fonction publique ou vers le secteur privé ;
- projet de mise en place d'un plan de départs volontaires.

Nous ne sommes pas dupes de cette énième opération visant essentiellement à désigner les fonctionnaires comme boucs émissaires, responsables de l'aggravation de la dette, du creusement du déficit public pour, au final, les faire renoncer à des avantages acquis de haute lutte, et leur faire payer un lourd tribut en diminuant leur pouvoir d'achat.

L'annonce, en date du 6 février, du refus du ministre de l'action et des comptes publics de signer un plan de qualification ministériel va dans le même sens.

Mais les soi-disant mesures d'austérité ne s'appliquent pas à toutes les couches de la population et le gouvernement mène une politique fiscale qui profite aux plus aisés, clairement illustrée par la réforme de l'ISF/IFI.

Plus scandaleux encore, la Cour des Comptes, dans son rapport du 12 octobre 2017 a pointé la persistance d'irrégularités dans les rémunérations versées à certains cadres supérieurs des ministères

économiques et financiers et a relevé que la cohérence de la politique de rémunération était mise à mal par le niveau élevé de la rémunération des administrateurs généraux des finances publiques.

Certes, la Cour des Comptes n'est pas toujours exemplaire et des incohérences peuvent également être relevées entre ses murs, mais le fait est que les AGFiP sont les hauts fonctionnaires chargés d'appliquer les décisions du Ministre et de la Centrale et ce sont eux qui nous répètent à longueur d'année que l'État n'a pas les moyens de continuer à payer autant de fonctionnaires.

Inutile de vous dire que cette absence d'exemplarité les prive de toute la crédibilité nécessaire à leur mission.

Pire encore, un tel scandale éclabousse toute la fonction publique et ce sont tous les agents qui sont pointés du doigt.

Au niveau local, c'est la Chambre Régionale des Comptes qui a dénoncé des pratiques scandaleuses dans la gestion de la Société d'économie mixte d'équipement pour le développement de la Lozère et le comité départemental du tourisme.

Cet épisode désastreux montre clairement que lorsque les nominations sont le seul fait du prince, en dehors de tout cadre statutaire, toutes les dérives sont possibles et tous les abus sont tolérés.

La réunion du jour porte sur 4 points : 1 point pour avis (définition des indicateurs du Tableau de Bord de Veille Sociale), les 3 autres pour information (bilan du budget 2017, budget prévisionnel pour 2018 et bilan de la campagne des évaluations professionnelles 2017).

Vous comprendrez bien que notre présence dans cette salle est surtout motivée par notre souci de maintenir un minimum de dialogue social dans le but de préserver les intérêts des agents qui nous ont mandatés.

Nous espérons que cette réunion permettra d'évoquer aussi tous les sujets sensibles du moment, parmi lesquels, la situation de la trésorerie du Collet de Dèze, en toute objectivité et avec la volonté de trouver des solutions réalistes.